

Département des Côtes d'Armor  
**GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION**  
**SEANCE DU MARDI 12 DECEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 12 décembre, à 17 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle des Forges à Bourbriac le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

**Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants**

AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*) ; BEGUIN Jean-Claude ; BERNARD Joseph ; BILLAUX Béatrice ; BOUCHER Gaëlle ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; DUMAIL Michel ; DUPONT Frédéric ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GAUTIER Guy ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVE Gildas ; JOBIC Cyril ; KERHERVE Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE JANNE Claudie ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; *LE MEUR Daniel (suppléant)* ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LEYOUR Pascal ; LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PIRIOU Claude ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; *RAFFIN Karine (suppléante)* ; RANNOU Hervé ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; *THOMAS David (suppléant)* ; VIBERT Richard.

**Conseillers d'agglomération - pouvoirs**

BOETE Cécile à CLEC'H Vincent ; BOULANGER Servane à DUMAIL Michel ; CHAPPE Fanny à GOUAULT Jacky ; GRAEBER Sophie à PAGNY Gilles ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à VIBERT Richard ; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick ; LE GOFF Yannick à MOURET Patricia ; LE HOUEROU Annie à LE MEAUX Vincent ; MOZER Florence à ROLLAND Paul ; NAUDIN Christian à PUILLANDRE Elisabeth ; PRIGENT Jean-Yvon à LE COTTON Anne ; RASLE-ROCHE Morgan à BOUCHER Gaëlle ; RIOU Philippe à CADUDAL Véronique ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

**Conseillers d'agglomération absents et excusés**

BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE FLOC'H Éric ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie.

**Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants**

Présents	63
Procurations	14
<b>Votants</b>	<b>77</b>
Absents	11

Vu l'avis favorable de la commission « déchets/Voirie » s'est réunie le 27 octobre 2023 ;

Considérant l'augmentation des coûts de l'énergie, des carburants et des prestations externalisées pour l'entretien du matériel, nécessitant d'appliquer une augmentation des tarifs 2024 de 2.5 % - taux directeur minimal appliqué sur les tarifs 2024 correspondant à l'inflation prévue pour 2024;

Vu le tableau des tarifs actualisés ci-dessous :

Main d'œuvre	
MO Agent Voirie	33,00 €/h
Matériel	
Tractopelle	30,00 €/h
Tracteur	21,50 €/h
Tracteur + chargeur	24,00 €/h
Tracteur + remorque	24,50 €/h
Tracteur + épareuse	33,50 €/h
Tracteur + balayeuse	36,00 €/h
Tracteur + balayeuse + lame	50,50 €/h
Tracteur + rotocureuse	36,00 €/h
Tracteur + rotofaucheuse	37,5 €/h
Tracteur + lamier	40,00 €/h
Cylindre compacteur	24,00 €/h
Chenillard	24,00 €/h
Camion poids lourd	26,00 €/h
Camion et tapis de calage	57,50 €/h
Camion bi-répandeur PATA	68,50 €/h
Remorque porte engin	15,50 €/h
Fourgon	18,00 €/h
Utilitaire	6,00 €/h
Tondeuse autoportée	23,50 €/h
Petite tondeuse	13,00 €/h
Tondeuse débroussailleuse	14,50 €/h
Petit outillage	12,00 €/h
Plaque vibrante	35,00 €/jour
Bétonnière	69,50 €/jour
Lame de déneigement	35,00 €/h
Nettoyeur haute pression mobile	21,50 €/h
Desherbeuse balayeuse	24,50 €/h
Appareil de marquage au sol	52,50 €/h

Location	
Balayeuse derrière tracteur	120 €/jour
Lame de déneigement	277 €/jour
Nettoyeur haute pression mobile	157,00 €/jour
Desherbeuse balayeuse	184,50 €/jour
Rotofaucheuse	156,00 €/jour
Plaque vibrante	35,00 €/jour
Desherbeur thermique - Chalumeau (sans gaz)	34,50 €/jour
Herse ecosol	115,00 €/jour
Grand broyeur de branches (Permis E)	139,00 €/jour
Petit broyeur (Permis B)	57,50 €/jour
Bétonnière	69,50 €/jour
Remorque plateau	35,00 €/jour

  

Travaux (MO, Matériel et Fournitures)	
Point à temps manuel	749,00 €/demi-journée
Installation de chantier	415,00 €/forfait
Fourniture, Transport et MO 0/31,5 ou 0/80	21,50 €/tonne
Fourniture, Transport et MO Sable	24,50 €/tonne
Remplacement buse entrée de champ	39,00 €/m
Remplacement buse traversée de route	48,50 €/m
Monocouche	4,00 €/m <sup>2</sup>
Bicouche	6,00 €/m <sup>2</sup>
Tricouche	9,00 €/m <sup>2</sup>
Marquage au sol Peinture blanche	12,00 €/m <sup>2</sup>
Marquage au sol Enduit à froid blanc	35,00 €/m <sup>2</sup>

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,  
Le Conseil d'Agglomération à l'unanimité,

- Fixe les tarifs du service commun voirie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 comme indiqué ci-dessus ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer tout document ayant trait à cette affaire.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,  
Hervé RANNOU